

Atelier de travail

« Politiques actives d'emploi et protection des travailleurs en dehors de l'entreprise ».

**Mot d'ouverture
Rossana Dudziak**

**Hôtel Riadh Palms - Sousse
26-27 janvier 2009**

Monsieur le Ministre de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes.
Mesdames et messieurs les Représentants de la Banque Mondiale.
Messieurs les directeurs généraux
Mesdames et Messieurs les participants
Honorables invités,

C'est un honneur et un réel plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion de ce séminaire de haut niveau organisé par le Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes avec l'appui du PNUD.

Permettez moi, tout d'abord, de souhaiter la bienvenue à Monsieur le Ministre de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes et à tous les participants. La présence de Monsieur le Ministre témoigne de l'importance que le gouvernement tunisien ne cesse d'accorder à la question de la promotion de l'emploi et de l'intégration professionnelle des jeunes.

Pendant les deux prochains jours, des discussions de fond seront engagées et débattues dans cette salle. Les travaux et analyses permettront d'approfondir la réflexion sur la formulation et la mise en œuvre des politiques et stratégies de promotion de l'emploi: ils constitueront aussi l'occasion pour tous les participants de partager, de discuter et de bénéficier de leurs expériences respectives.

L'organisation de l'atelier d'aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du programme de coopération lancée depuis plus d'une année par le PNUD, le Bureau régional du BIT et le MEIPJ en vue d'améliorer les performances des institutions du marché de l'emploi. En présentant des expériences internationales (Allemagne, pays en transition) dans le domaine **des politiques actives d'emploi et la protection des travailleurs en dehors de l'entreprise**, cet atelier devrait nous permettre d'approfondir les pistes de coopération et de collaboration à même de soutenir le gouvernement tunisien dans ses efforts de réduction du chômage des jeunes et la promotion de leur employabilité.

Les objectifs fondamentaux retenus pour cette rencontre sont :

- présenter des bonnes pratiques locales en matière d'emploi des jeunes dans certains pays susceptibles de consolider le dispositif national tunisien ;
- favoriser la diffusion de bonnes pratiques locales auprès des intervenants régionaux (délégués, responsables de l'emploi, de la formation professionnelle...) ;
- engager une discussion sur les bonnes pratiques présentées et leur pertinence dans le contexte tunisien ;
- élaborer des recommandations susceptibles d'améliorer l'efficacité des dispositifs dans les emplois existants.

Mesdames, Messieurs

L'urgence de relever le défi de l'emploi des jeunes est de plus en plus reconnue comme une condition préalable à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et à la paix. En septembre 2000, le Sommet du Millénaire avait déjà pris la résolution «de formuler et d'appliquer des stratégies qui donnent aux jeunes, partout dans le monde, une chance réelle de trouver un travail décent et utile». L'emploi des jeunes est aussi essentiel à la

réalisation d'autres objectifs du Millénaire dans les domaines de la pauvreté, de l'éducation et de l'égalité entre hommes et femmes.

Divers mesures et mécanismes sont mis en place, aussi bien dans les pays développés que ceux en développement, en vue de stimuler la demande d'emploi, d'améliorer l'offre d'emploi notamment pour les jeunes, de faire le lien entre la demande et l'offre, de favoriser l'insertion des jeunes non qualifiés... Certaines initiatives locales, gouvernementales et non gouvernementales, par leur innovation, leur flexibilité, leur adaptation au dynamisme des contextes socio-économiques... sont considérées comme des bonnes pratiques en matière d'emploi. L'analyse de ces expériences serait un exercice pertinent susceptible d'aider les divers acteurs tunisiens dans l'amélioration de leur mode d'intervention.

Mesdames, Messieurs

L'expérience internationale a montré que les politiques actives du marché du travail qui réussissent le mieux sont celles qui *impliquent les partenaires sociaux*. Tout progrès en matière d'amélioration de l'emploi nécessite une action concertée et soutenue de l'ensemble des acteurs. Les organisations d'employeurs et de travailleurs peuvent aider à mettre les jeunes en contact avec le monde du travail. Leur implication dans la conception et la mise en œuvre des actions en faveur des chercheurs d'emploi améliore les chances de ces derniers de trouver un emploi décent. Nous nous réjouissons que la démarche adoptée pour l'organisation de cet atelier s'inspire largement de cette approche fondée sur la participation et l'inclusion, les deux valeurs cardinales du développement humain.

Je vous remercie pour votre attention.